

Préfecture de la Région Occitanie
Préfecture de la Haute-Garonne

CERTIFICAT DE GARDE PARTICULIER

Je soussigné(e),

Nom & prénoms :

Date & lieu de naissance :

Domicilié(e) :

Certifie (cocher les cases ci-dessous) :

- ne pas être membre du Conseil d'Administration de l'association ou société qui me commissionne et m'engage à ne pas exercer ces fonctions pendant la durée de mon mandat de garde particulier ;
- ne pas être propriétaire ou titulaire de droits réels sur les propriétés gardées ;
- ne pas exercer l'une des fonctions suivantes : Officier de Police Judiciaire (Maire ou Adjoint notamment), Agent de Police Judiciaire ou APJA (policier municipal notamment), garde champêtre, ingénieur technicien ou agent de l'ONF, des services forestiers des DDT ou des DRAF, Inspecteur de l'Environnement de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ou de l'Agence Française de la Biodiversité, agent des Parcs Nationaux ;
- actuellement être agréé pour le compte de (dans ce cas, il conviendra de joindre au présent dossier, l'agrément devenu sans objet) :

M

M

Fait à :

Le :

(signature du garde particulier)

Pièce à joindre :

Pour une 1^{ère} demande :

- Copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...)

Pour un renouvellement :

- Copie de l'arrêté reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...)

NB : Un ASVP ou un conseiller municipal peut être garde particulier.